Port Blanc . Penvénan . Buguélès

Penvénan Naturellement...

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Penvénan

n° 5 nouvelle série | OCTOBRE 2009

Edito

La rentrée dans nos deux écoles s'est déroulée correctement. J'ai vu néanmoins des instants d'émotions chez les parents, accompagnées d'une ou deux larmes du "petit" faisant sa 1ère rentrée. Mais je vous l'assure, quel moment de magie et de vie d'entendre le cri des enfants dans la cours de récréation. Moi, maire de la commune, je suis fier d'accueillir nos 300 élèves dans nos locaux. Nous allons même devoir agrandir le restaurant scolaire. Voilà, tout est réuni pour confirmer notre devise : "vivre à Penvénan naturellement". Je vous souhaite à vous toutes et vous tous une excellente rentrée.

Michel Deniau, le maire

Pennad-stur

Tremenet mat eo an distro en hon div skol, daoust din bezañ gwelet frapadigoù from gant ar gerent hag un daeraouenn pe ziv e daoulagad "an hini bihan" o vont d'ar skol evit ar wezh kentañ. Met, m'el lavar deoc'h, pebezh burzhud, pebezh birvilh pa glever huchadegoù ar vugale e porzh ar skol. Lorc'h zo ennon-me, evel maer kumun Perwenan, o tegemer hon 300 skoliad en hor salioù. Ret e vo dimp brasaat ar preti-skol zoken. Sed aze peadra da gadarnaat hor ger-stur : "bevañ e Perwenan, na petra 'ta". Hetiñ a ran deoc'h-tout, paotred ha merc'hed, un distro-skol eus ar c'hentañ.

Michel Deniau, An Aotro Maër

Sommaire
Taolenn

Tout savoir	p 2
Le coin des jeunes	p 3
La vie des associations	p 4
Calendrier des fêtes	p 4
Pour se faciliter la vie	p 5/6
Nature	p 6
A l'honneur	p 6
On en parle	p 7
Tout voir	p 7
Dans le rétro	p 8
Etat civil	p 8

Interview
Pennad-kaoz

Philippe Jaquet
gestionnaire du centre de vacances de Port-Blanc

Le centre de vacances est un lieu de vie important de notre commune, vous en êtes le responsable depuis combien de temps ?

J'ai succédé à Cédric Châtelain dès juillet 2001, tout juste 2 mois après mon intégration à l'équipe du CVPB.

Le centre de vacances est le complément indispensable et indissociable du Centre Nautique avec l'hébergement des classes de mer. Ainsi, il génère une activité non négligeable aux cuisiniers de la commune par la distribution de plus de 10 000 repas par saison.

Votre équipe représente combien de postes ?

2 permanents annualisés, Sylvie Laurent et moi-même, et 4 à 6 saisonniers (sur une amplitude de 7 mois) pour s'occuper des 5 000 personnes en pension tout au long de la saison.

A quel moment est ouvert le centre de vacances et quel est son taux d'occupation ?

Le centre de vacances est ouvert aux classes de mer de la fin mars à fin octobre pour les "classes d'intégrations" des collèges régionaux. L'activité du centre reste constante et satisfaisante d'une année à l'autre avec un taux de renouvellement de 25 à 30%. 70% de clients fidèles nous font confiance depuis une dizaine d'années tels que le collège Danton avec Monsieur Gelgon de Levallois Perret, le collège Balzac de Neuilly sur Marne avec Madame Kerlirzin (2009 est une année record pour cette accompagnatrice avec son 1200ème élève en séjour à Port Blanc).

En été, ce sont des séjours "colonies de vacances" qui prennent le relais.

Là encore, pour une partie, c'est la reconduction d'année en année de séjours avec les mêmes organismes et associations. Nous nous attachons également à fidéliser les "nouveaux partenaires" en recherches de destinations nouvelles.

Tout au long de l'année, le CVPB* est aussi le lieu d'accueil d'événements ponctuels comme des conférences, des représentations

...SUITE EN PAGE 2...

...SUITE DE LA PAGE 1...

théâtrales, des concerts, des conseils communautaires ou encore des événements privés pour un week-end.

Vous vous adressez en particulier à quel type de public ? Et sous quelle forme sont ils contactés ?
Prioritairement les scolaires, puis associatif et enfin aux particuliers sur des événementiels. L'activité du Centre Nautique influe en grande partie sur l'activité du CVPB par ses diverses offres d'initiations à la pratique de la voile & kayak, ainsi que par son approche à l'environnement (connaissance de la faune et flore de l'estran), le tout au service des classes de mer. Celles-ci nous contactent par le biais d'organismes spécialisés, ou bien par la reconduction de séjours par ces mêmes écoles ou collèges, et enfin par le bouche à oreilles.

Vous travaillez en étroite collaboration avec le Centre Nautique, avez-vous d'autres partenaires sur le territoire communal ou communautaire ?
Si le Centre Nautique ouvre ses portes aux écoles de Penvénan et aux communes des environs, le CVPB est rarement sollicité pour leur hébergement, la trop faible distance oblige !

Vous êtes également président de la section Aïkido de l'ACP. Parlez-nous de votre association.
Créée il y a maintenant 10 ans, la section Aïkido est à l'origine des 7 autres dojos disséminés dans le département et ce sont 164 adhérents en 2009 qui ont pu suivre mon enseignement aux cours de différents stages que je leur propose 1 dimanche par mois.

Vous organisez chaque année un stage international qui a des retombées économiques pour la commune. Qu'en a-t-il été cette année ?
La 5ème édition est l'année des records, plus de 140 pratiquants sur la semaine avec un hébergement sur la commune, dans les gites, campings, chambres d'hôtes de plus de 300 personnes (stagiaires et accompagnateurs).
Les structures communales, mises à la disposition des associations, permettent à celles-ci de pouvoir organiser ce type d'événement et mettent ainsi en évidence le dynamisme des gens impliqués dans la vie économique de Penvénan. Le rendez vous est déjà pris pour juillet 2010.

*CVPB : centre de vacances de Port-Blanc

LES INFOS PRATIQUES MAIRIE

Accueil
Tél : 02.96.92.67.59
Fax : 02.96.92.74.64
• Ouverture du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30
• Le samedi de 8h30 à 12h
• Fermeture le jeudi après-midi

Permanences des Élus
En mairie
• **Michel Deniau** Maire
Le jeudi de 10h à 12h
• **Monique Garel**
Commerce et artisanat
Le lundi de 10h à 12h
• **Pierre Simon**
Urbanisme
Le mercredi de 10h à 12h
• **Martine Kerempichon**
Communication, tourisme, développement durable
Le mardi de 10h à 12h sur RDV
• **Micheline le Cozannet**
Affaires sociales
Les lundi mardi et jeudi de 9h à 11h30
• **Thierry Hamon**
Affaires scolaires
Le vendredi sur rendez-vous pris à l'accueil

Au CCAS
• **Anne-Marie Ollivier**
Aménagement de l'espace, logement social
Le vendredi de 10h à 12h

E-mail
mairie@ville-penvenan.fr
Portail d'accueil internet
www.ville-penvenan.fr

Service des travaux
Permanence assurée tous les jeudis de 10h30 à 12h en mairie.

Numéros utiles
Bibliothèque
02.96.92.65.92
Capitainerie
02.96.92.89.11
C.C.A.S.
02.96.92.77.68
Centre de vacances
02.96.92.69.56
www.centrevacances.fr.st
Centre nautique
02.96.92.64.96
www.cnportblanc.fr
Cyb-esp@ce
09.77.85.39.08
Ecole publique
02.96.92.65.18
Garderie
02.96.92.66.77
Ecole du Sacré-Cœur
02.96.92.72.11
Foyer logement
02.96.92.72.14
Halle des sports
02.96.92.62.50
Salle des fêtes
02.96.92.72.10
Office de Tourisme
Côte des Ajoncs, Penvénan
02.96.92.81.09
www.tregor-cotesdajoncs-tourisme.com
CC3R
Communauté de Communes des Trois Rivières
Tél : 02.96.92.33.46
www.cc3r.com

NUMEROS D'URGENCE
Médecins de garde et Pharmaciens :
Appeler le 15
Police : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Appel depuis un portable : 112
Sauvetage en Mer :
02.98.89.31.31

LES LAURÉATS DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT :

catégorie jardin de plus de 1 000m², ont obtenu le 1er prix : Mme Odile Le Bouder, 33 rue des mouettes ; 2nd prix : Mme Annick Lollivier, 7 rue Jean Guehenno. **Catégorie jardin de moins de 1 000 m²**, 1er prix : Mme Armelle Tranvouez, rue des mouettes ; 2nd prix : Mr Pierre Le dun, 25 rue du Port à Buguélès, 3ème prix : Mme Anne Beauverger, 11 rue de Pen Crec'h, 4ème prix : Mme Coadou, 4 rue des promenades et Mme Marie-José Le Braz, 1 rue Marie-Cynthe Toulouzan. **Catégorie hébergement touristique**, Mme Ollivier, Kerdeval, 2nd prix : Mme Kerambrun, 1 Gonver.

Tout savoir
Goût pep tra

LES TRAVAUX

Les 8 postes de relèvement, la station d'épuration, et les 32km de réseau mobilisent l'équipe "assainissement" tout au long de l'année. Cette gestion communale nécessite d'autant plus d'attention en période estivale où le nombre de résidents s'accroit fortement.

Gilles Gouriou et Fabrice Le Guern, grâce à leur disponibilité et à leurs compétences, assurent un fonctionnement sans faille des installations.

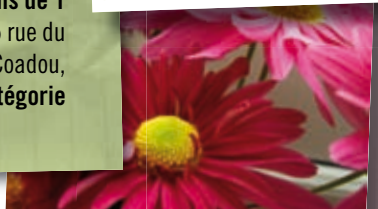

Le coin des jeunes
Korn ar re youank

DE RETOUR
SUR LES BANCS D'ÉCOLE

La rentrée des classes s'est faite sous un soleil radieux. Les écoliers ont retrouvé leur salle et découvert de nouvelles installations sur leurs aires de jeux. En effet, durant l'été, un billodrome de 6 m2 en EPDM (revêtement synthétique) a été installé par la société ETEC dans la cour des grands.

De gauche à droite : Franck Jan (CP/CE1 bilingue), Sylvie Toupin (maternelle bilingue), Marie-Laure Le Duc (CE2/CM bilingue), Marion Le Lédan (CM et directrice), Marine Stéphan(CE) Nolwenn Picard (GS/CP), Gaëlle Houlbert et Florence Cerdon, absente sur la photo (maternelle).

L'équipe enseignante du Sacré-Cœur avec, de gauche à droite : Bernard Drouère (CM), Elisabeth Duboc et Pascale Aler Gillet (CE), Isabelle Robert (CM et directrice), Isabelle Le Pape (maternelle), Brigitte Le Pellec, et Marie-Josée Le Merrer.

EMBARQUEMENT POUR UNE NOUVELLE SAISON

Après un été bien rempli, avec un temps qui se prêtait à la pratique de la voile et du kayak de mer, l'Association des Activités Nautique de Port-Blanc attaque plein vent.
Cette année, parmi les nouveautés : "le club moussaillon" le samedi matin pour les enfants de 4 à 7 ans avec une découverte de la mer au sens large (pêche à pied, en mer, premiers pas à la voile, découverte des îles…).

DU SOLEIL DANS LES PAGES !

En juillet et août, la bibliothèque a ouvert ses portes tous les matins et tous les soirs de la semaine. Toute l'équipe s'est activée pour recevoir les lecteurs et leur permettre de s'évader vu la météo capricieuse de l 'été. 5 000 ouvrages ont été lus durant ces deux mois.

La bibliothèque est ouverte toute l'année les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h ainsi que le mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30.

La vie des associations

Buhez ar c'hevredigezhioù

GYM
DOUCE, TONIQUE OU VOLONTAIRE

Cette section de l'ACP vous propose des cours d'une heure dispensés : le mardi de 9h30 à 11h30 et de 19h30 à 21h30 ; le mercredi à 10h et 20h et le jeudi de 9h à 11h30. Chacun, chacune y trouvera sa formule à la carte. **Renseignements au 02.96.92.61.47 - 02.96.98.38.63 - 02.96.92.71.08 mail : phc.31@orange.fr**

UN NOUVEAU QUARTET À L'AMICALE LAÏQUE

Gérard Leinenweiber (président), Anne Seubille (secrétaire), Soizig Le Sann (secrétaire adjointe) et Nathalie Clément (trésorière) constituent le nouveau bureau de l'amicale laïque. Soutenue par les parents bénévoles, ils proposeront tout au long de l'année des animations qui permettront de financer les projets pédagogiques des enseignants.

CALENDRIER DES FÊTES

OCTOBRE

Samedi 24 : régate D3 Optimist, association école de voile de Port-Blanc

NOVEMBRE

Samedi 7 : loto, 3ème âge de la Roche-Jaune Plouguiel, salle des fêtes

Mercredi 11 : armistice 1918, UFAC/FNACA/ANACR/ Commune, place de l'église

Samedi 21 : loto, employés communaux de Plouguiel, salle des fêtes

DÉCEMBRE

Samedi 5 : loto, Sté de chasse la Trégoroise, salle des fêtes

Dimanche 6 : marché de Noël, mairie de Penvénan, salle des fêtes

Dimanche 13 : spectacle, école du Sacré Cœur, salle des fêtes

Mercredi 16 : arbre de Noël, comité des fêtes, salle des fêtes

Samedi 19 : expo-vente, atelier loisirs, centre A. Le Braz

ÇA BOUGE À L'ATHLÉTIQUE CLUB DE PENVÉNAN !

La section "Trégor danses" vous invite à partager quelques pas de danses. Des séances hebdomadaires de 90 minutes dans une ambiance décontractée et conviviale.
Renseignements au 02 96 92 61 85 - 02 96 92 76 90
site : www.acptregordanses.fr

C'est parti !

Bec'h dezhi

Des lundis soirs animés

rue de la fontaine à Buguélès en juillet et août.
Le marché semi-nocturne, installé le temps d'un été, s'est déroulé dans une ambiance conviviale et sympathique. Les estivants et les riverains ont appréciés cette animation qui sera, très certainement, reconduite l'année prochaine.

Vous y serez

Eno e vefet

A NE PAS MANQUER

6 décembre 2009 à la salle des fêtes :
grand marché de Noël, à partir de 10h.
Et en avant pour une journée non-stop !

Pour se faciliter la vie

Evit aesaat ar vuhez

LE GAZ NATUREL BIENTÔT À PENVENAN

A la demande des exploitations maraîchères environnantes, cinq communes vont bénéficier d'une desserte en gaz naturel réalisée par GrDF: Penvénan, Camlez, Plouguiel, Trézeny et Plougrescant. GrDF va construire 29 km de réseau, et prend entièrement à sa charge l'investissement, soit 2,3 millions d'euros. Pour déterminer le tracé définitif du réseau, GrDF a tenu compte des attentes exprimées par la municipalité. Il est présenté dans le plan ci-dessous :

Le tracé continu de couleur rouge indique le tracé des canalisations. Les travaux sont programmés à partir de novembre. Le début de la mise en service des installations est envisagé pour l'été 2010. Les exploitations maraîchères, situées sur le parcours, seront mises en service au fur et à mesure de la construction des réseaux.

GrDF privilégie les techniques limitant la gêne occasionnée par la réalisation des tranchées.
Didier André, Conseiller clientèle GrDF est l'interlocuteur des personnes intéressées.
Tél : 02 96 48 29 54 - 06 26 98 25 38
mail : didier.andre@grdf.fr.

Recommandations

SMICTOM

TRAITEMENT DES DECHETS

Horaires actuels de la déchetterie du Quillio située à Minihy-Tréguier :

du LUNDI au SAMEDI de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h.
Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

Collecte des ordures ménagères à partir de 6 h
Lundi : le Bourg, Port-Blanc et Buguélès
Jeudi : les écarts et commerçants

Contact :
le smictom : 02.96.92.90.60
Le smictom du Trégor vous informe qu'à compter du 30 mars les conteneurs non homologués, les sacs trop lourds ou déchirés ne seront plus collectés

Courrier aux usagers du 16 mars 2009-03-17 HP/LG 09

LES ORDURES MÉNAGÈRES... COMBIEN ÇA COÛTE ?

☹ Elles seront traitées en même temps que les ordures ménagères et il en coûtera à la collectivité : 191,85€ la tonne. Chaque habitant produit environ 340kg de déchets ménagers par an. Ces déchets sont collectés en porte à porte et incinérés à PLUZUNET pour un coût global de 191,85€ la tonne, soit en moyenne pour l'année 2009, par habitant 65,23€.

☺ Ces déchets peuvent être réduits par le tri à domicile.
Le tri demande un petit effort personnel, il ne supprime pas les coûts mais il les réduit considérablement… ☺ Merci pour notre portefeuille !
Et permet une deuxième vie aux produits… ☺ Merci pour la planète !

☹ Une tonne non triée de papier coûte 191,85€.
☺ Triée, elle coûte 0€.

☹ Une tonne non triée de bouteilles plastique, boîtes de conserve, aérosols (à mettre dans la même volière) coûte 191,85€.
☺ Triée, elle coûte 75,35€.

☹ Une tonne non triée de verre coûte 191,85€.
☺ Triée, elle coûte 22,16€.

ALORS… FAITES LES ☺ BONS CHOIX !

« VUE SUR MER »

Emile Robert nous avait, en décembre 1999, conté la douce idylle de Mme Rose La Haie et de M Sylvestre Le Pin.
Où en sommes-nous dix ans après ? Pour ceux qui sont conservateurs ou ceux qui ont de la mémoire, nous avions connu dans les bulletins nos 4 et 5 de "Penvénan Aujourd'hui " les aventures et aléas des jardins avec "vue sur mer" qui voient leurs arbres grandir au fil des ans au grand désespoir de leur voisinage.
La moralité de ce conte de Noël était : *"Plutôt que de planter à tout va, pensez à préserver la vue de votre voisin…Il en fera de même pour les autres, et combien la vie sera belle ! "*

Alors, pensez à tailler vos arbres, ceux qui donnent sur la voie publique comme ceux qui donnent chez vos voisins.

Pour se faciliter la vie

Evit aesaat ar vuhez

RECOMMANDATIONS :
JE DÉCLARE MON PUITS !

Depuis le 1er janvier 2009, si vous envisagez de faire installer chez vous un dispositif de prélèvement d'eau (un forage, un puits) pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique, vous devez déposer en mairie une déclaration 1 mois avant le début des travaux.
(article L2224-9 code général des collectivités territoriales)
A noter si l'utilisateur de l'eau n'est pas le propriétaire, c'est à l'utilisateur de faire cette déclaration. Cette déclaration se fait sur un formulaire spécial disponible en mairie ou sur le site internet du ministère de l'Ecologie.
Tous les systèmes de prélèvement déjà existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.
Le Maire dispose d'un mois pour accuser réception de votre déclaration. Vous attendrez cet accusé de réception avant de commencer les travaux. Une fois les travaux achevés, vous devez, dans un délai maximal d'un mois, faire parvenir à la mairie une déclaration complémentaire indiquant les éventuelles modifications apportées par rapport au projet initial et si l'eau est destinée à votre propre consommation, une analyse de sa qualité effectuée par un laboratoire agréé.
L'article R214-5 du code de l'environnement définit comme usage domestique de l'eau tout prélèvement d'eau destiné à la satisfaction des personnes dans la limite des quantités nécessaires à l'alimentation humaine (eau potable) aux besoins d'hygiène, aux animaux et aux végétaux. Tout prélèvement d'eau au plus égal à 1000m^3 par an est considéré comme un usage domestique.

Nature / Santé

Natur

VOTRE SANTÉ EST ENTRE VOS MAINS

Les autorités sanitaires tiennent à rappeler l'importance du respect des mesures d'hygiène visant à limiter le risque de transmission du virus H1N1. Elles recommandent de se laver très régulièrement les mains, plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique et de limiter les contacts avec une personne malade. Si vous êtes vous-même malade limitez les contacts avec les personnes de votre entourage, utilisez un mouchoir à usage unique jetable dans une poubelle après utilisation.

RESPECT DE L'EAU

Respect de la réglementation en matière de préservation des ressources en eau pour la production d'eau potable

Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Trégor exploite une nappe d'eau souterraine pour la production d'eau potable au lieu dit Traou-Wern. Cette nappe fait l'objet d'une protection réglementaire par l'arrêté préfectoral du 27 mai 1997 qui instaure des périmètres de protection autour des trois forages du syndicat d'une superficie de 184 hectares. Le syndicat, propriétaire de 70 hectares, met gracieusement une partie de ces terrains à disposition d'agriculteurs locaux.
En début d'année, des arbres situés en rives du ruisseau du Lizildry sur la propriété du syndicat ont été coupés et enlevés sans leur accord, aucune demande préalable n'a été formulée. Cet acte vient malheureusement à l'encontre des efforts réalisés par les agriculteurs locaux pour le respect de l'eau, de l'arrêté préfectoral et de la convention de mise à disposition des terrains. Il est tout à fait contraire à l'entretien des cours d'eau. Seuls ont été abattus des chênes et des aulnes. Une plainte a été déposée auprès du procureur de la République pour vol de bois sur la propriété du Syndicat d'eau du Trégor.

A l'Honneur

Da enoriñ

SOLÈNE GUILLEMETTE
ANIMATRICE SPORTIVE

Un nom que l'on retient quand on aime le sport !
Elle gère "Cap Armor" avec brio et mène d'une main de fer dans un gant de velours le complexe sportif. Du monde associatif aux écoles, son planning est bien rempli et son temps géré avec professionnalisme et convivialité.

On en parle !
Kaoz zo anezhañ

CA BOUGE AU FOYER LOGEMENT. !

Si septembre n'y est pas encore la saison des travaux - ils sont reportés au 1er trimestre 2010 - il est toutefois celui de l'atelier d'écossage des meilleurs cocos du monde. Tout est prétexte pour se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse, tels que sorties et anniversaires. Celui de notre doyenne et première centenaire du foyer, Mme Ollivier, a été fêté en compagnie de sa fille venue d'Israël. La dernière escapade culturelle a été faite cet été au château de la Roche Jagu avec comme chauffeur, Philippe Trébouta, avant son départ en retraite.

Gwelet pep tra
Tout voir

LE FORUM !
À CHACUN SON LOISIR...

Une très grande affluence pour venir s'inscrire aux 61 associations présentes lors du dixième anniversaire du forum des associations. Devenu un incontournable de la rentrée, le forum réuni toutes les forces vives de la commune. Petits et grands trouvent leur compte dans le sport et la culture. Une première pour cette journée : la toute nouvelle piste de BMX mise à la disposition des jeunes devant la salle des fêtes. Le soir, un repas a réuni les organisateurs dans une sympathique ambiance.

UNE GRANDE FERME À CIEL OUVERT

Le Comice agricole s'est déroulé sous les meilleurs auspices et un beau soleil. Chevaux, vaches, ânes, volailles, produits du terroir et tracteurs étaient au rendez vous pour le plus grand plaisir des visiteurs. Le battage à l'ancienne attirait tous les regards et un brin de nostalgie passait dans celui des anciens. Une belle vitrine qui a mis en valeur nos éleveurs et agriculteurs du canton.

Les aquarellistes ne sont pas en manque d'inspiration.
Comme tous les ans, la saison de l'atelier d'aquarelle démarre avec le salon d'exposition des travaux d'élèves, cette année inauguré par Mr. Le maire. Un beau succès !

Dans le rétro
Er c'hilseller

HISTOIRE DE L'ÎLE SAINT-GILDAS ET DE SON PARDON

5ÈME PARTIE :
L'ÎLE SAINT GILDAS SOUS LA RÉVOLUTION

La Révolution de 1789, par l'ampleur des bouleversements qu'elle opère, ne peut manquer de faire sentir ses effets jusqu'au bout de la Bretagne, et d'introduire des changements plus ou moins profonds dans la vie des penvénannais, qui élisent leur première Municipalité au début de 1790. L'impact de la "Constitution civile du clergé" est particulièrement fort : votée le 12 juillet de cette même année, condamnée par le Pape et dénoncée en novembre par Mgr Le Mintier, évêque de Tréguier (dont le siège épiscopal est supprimé par la loi), elle est en effet directement à l'origine d'une division radicale des ecclésiastiques entre les prêtres acceptant la réorganisation complète de l'Eglise et le serment de fidélité à la Révolution (les *"jureurs"*), et ceux, majoritaires, choisissant d'y être réfractaires.

Parmi eux, Yves Ollivier, Recteur de Penvénan depuis août 1778, qui, le 11 février 1791, informe le Conseil municipal de son refus, prélude à son exil à Jersey en août 1792, île où il décède le 16 juin 1793. Son successeur, François-Vincent Jagou, Curé constitutionnel nommé le 16 juin 1791, a généralement mauvaise presse, dans l'historiographie locale : l'auteur des *Conférences ecclésiastiques* données au Séminaire de Saint-Brieuc, en 1892, le présente en effet comme un *"curé intrus, remercié par la Municipalité le 30 juin 1795 et chassé de Penvénan"*. L'enquête judiciaire réalisée en 1844 à propos de la propriété de la chapelle Saint Gildas, en donne cependant un portrait nettement plus sympathique, tant il semble apprécié d'une bonne partie des fidèles, qui lui savent gré de réussir à maintenir le culte en dépit des difficultés politiques nombreuses, et malgré de graves soucis de santé : en mai 1802, alors qu'il vit à pension chez Olivier Crec'hriou et Renée Briand, son épouse, il est noté comme *"exerçant toujours, quoique invalide"*.

Grâce à lui, le Pardon de Saint Gildas continue à être célébré tous les ans durant la Révolution, sauf en 1794 lorsque, au plus fort de la Terreur, Jagou lui-même est incarcéré à Lannion. Et *"même pendant cette détention, les portes de la chapelle étaient ouvertes tous les lundis pour les pèlerins qui venaient pour la fièvre"*, se souvient encore, un demi siècle plus tard, Yves Thas, qui fut maire de Penvénan au début du Consulat (1800). Un autre témoin, Yves Dagorn, cultivateur né vers 1773, confirme le fait que *"pendant la Révolution, lorsqu'il n'y avait ni prêtre, ni Fabrique, ni même d'Eglise, cela n'empêchait pas les pèlerins de se rendre à la chapelle et d'y déposer des offrandes ; il y avait également un Pardon le lundi de la Pentecôte, mais on ne s'y rendait pas à heure fixe, comme lorsqu'il y avait des offices religieux : on attendait que la marée permit d'y entrer"*. Cela est également attesté par un autre fidèle du Pardon, Jean Loas, agriculteur à Plougrescant (né vers 1776), de même que par Pierre Guillou, *"laboureur et couvreur"*, de deux ans son cadet, qui garde le souvenir *"d'avoir vu Mr Jagou dire les vêpres dans la chapelle" ; Philippe Le Quellec, né au début de la Révolution, se souvient quant à lui "y avoir été tout jeune"*. Les circonstances troublées n'influent même pas sur le caractère "bon enfant" du Pardon, qui présente déjà un mélange de sacré et de profane, comme de nos jours : Yves Dagorn se rappelle en effet *"s'être trouvé avec Mr Jagou, curé de Penvénan, à jouer à la boule dans l'île de St Gildas avant et après les vêpres"* !

Par un curieux paradoxe, l'époque révolutionnaire semble même être une période d'intenses travaux de rénovation et d'embellissement de la chapelle, sous la houlette de ses *"Trésoriers-Gouverneurs"* successifs : Louis Bihan (en 1798) et surtout Le Guen, resté en poste vingt-et-un ans. Yves Thas témoigne ainsi avoir "*fait faire à cette chapelle, comme maire, des réparations à la toiture et à l'intérieur…, grâce aux offrandes déposées entre les mains dudit Le Guen, qui lui remettait des fonds lorsqu'il en avait besoin pour ce qui concerne la dite chapelle…, ce qui était d'un grand secours pour la commune, qui était très pauvre alors : ces réparations ont consisté dans une toiture neuve aux deux chapelles, et dans le blanchissage à l'intérieur… ce pour quoi il fit venir deux charretées d'ardoises et deux hectolitres trente de chaux ; et ce fut un nommé Le Belleguic de La Roche-Derrien qui a fait les réparations aux toitures. Il fit aussi réparer les murs du cimetière qui s'étaient écroulés en plusieurs endroits… ayant fait marché avec François Le Rouzic pour le prix de quatre francs cinquante centimes, pour la façon seulement"*. Yves Thas termine en expliquant avoir "*acheté des deniers qui restaient des offrandes des pèlerins, une fois les réparations de la chapelle faites, un encensoir en cuivre non argenté et une croix argentée pour l'église de Penvénan"*.

Quant à l'entretien courant de l'intérieur de la chapelle Saint Gildas, il est assumé par *"une nommée Sinte, femme de confiance chez le Sieur Salliou, demeurant au Pellinec"*, qui, aux jours les plus troublés de la Révolution, est même dépositrice de tout *"l'argent des offrandes, parce que l'on craignait que ces fonds ne fussent enlevés"*, ainsi que se le remémore encore en 1844, Marie Joannet, veuve d'Yves Bodiou.

A la suite de la signature, en juillet 1801, du Concordat réglant officiellement les rapports entre l'Eglise et l'Etat, refermant ainsi la période des divisions religieuses, François-Vincent Jagou est démis de ses fonctions pastorales par le nouvel évêque de Saint-Brieuc, Mgr Jean-Baptiste Caffarelli, qui le nomme toutefois vicaire à Perros-Guirec, où il décède le 3 mars 1812. Il est remplacé comme Recteur de Penvénan par Jean-Baptiste Le Jan, dont le long sacerdoce n'est pas sans avoir des répercussions sur le pardon de Saint Gildas. A Suivre…

Thierry Hamon
Adjoint aux Affaires culturelles.

ETAT CIVIL

Ils nous ont quitté

Jean Bouder, le 10/06/2009
Raymond Hoyau, le 17/06/2009
Yves Gégou, le 19/06/2009
Roger Lafaye, le 6/07/2009
Gabrielle Kerguntul Jézéquel, le 8/07/2009
Julien Lamon, le 9/07/2009
Louis Collen, le 9/07/2009
Julien Le Junter, le 25/07/2009
Jeanne Le Perff Larmor, le 25/07/2009
Yvette Le Marchand Toussard, le 27/07/2009
Marie Louarn Le Pichouron, le 18/08/2009
Yvon Le Calvez, le 12/09/2009

Mariages

Alain Le Moal et Angélique Godefroy, le 6/06/2009
André Asseeff et Monique Malo, le 13/06/2009
Mathieu Ducournau et Alette Picot d'Aligny d'Assignies, le 20/06/2009
Jean-François Gentil et Anne Berthelot, le 8/08/2009
Johan Bouglet et Rozenn Cousin, le 14/08/2009
Erwan Silard et Morgane Le Grouiec, le 22/08/2009
Laurent Thiberge et Anne-Marie Birmann, le 29/08/2009
Tanguy Violas et Emmanuelle Le Balch, le 5/09/2009

Naissances

Rosa-May Jagot-Guyomarch, le 20/05/2009
Emma Le Flem-Cossic, le 23/07/2009
Kevin Tassel, le 27/07/2009
Jules Guervilly, le 5/08/2009

Directeur de la publication : Michel Deniau maire
Responsable rédaction : Martine Kerempichon adjointe communication tourisme
Comité de rédaction : Isabelle Savidan Logiou, Jean-Yves Le Merrer conseiller,
Crédit photos : services techniques, Christian Riou, groupe communication
Réalisation et impression : Roudenngrafik, 02 96 58 02 03